Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 3

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cette mobilisation aux frontières du canton de Fribourg n'était pas pour les communes du bailliage de Vevey une simple parade. Outre les postes à établir dans les villages du haut, il y avait vingt passages à garder sur la frontière même : au Plan de Jaman, en Soladier, et au Crêt du Molard, à l'Issalet et en Fontannaz-David, au Pont de Feygire, en la Baumaz et en la Chaudettaz, sans parler des innombrables sentes de la région de Saumont et de celle du Pèlerin. Je ne voudrais pas affirmer que le filet, si bien tendu qu'il ait été, par crainte du Souverain autant que par esprit confédéral, ne laissât rien passer du menu fretin qu'il était chargé de capturer.

P. HENCHOZ.

Extrait de la *Feuille d'Avis de Vevey,* du 27 avril 1928.

CHRONIQUE

Le savant linguiste, M. Ernest Muret, professeur à Genève, a publié récemment dans la *Revue linguistique romane* [1] un intéressant travail sur les *noms de lieu germaniques en* -ens *ou* ans, -enges *ou* -anges *dans les pays de domination burgonde.* Nous ne pouvons songer à donner ici un résumé de ce mémoire auquel nous renvoyons les personnes qui s'intéressent à ces questions. Nous nous bornerons à reproduire ici la fin de ses conclusions.

« M. Perrenoud, observant la répartition des noms en *-ing* sur le sol de la Franche-Comté, croit y discerner les éléments d'une vaste organisation offensive et défensive opposée par les Burgondes aux Alamans. Comme je l'ai donné à entendre, la situation des noms suisses en *-ens* entre le Léman et le pays alémanique pouvait être semblablement interprétée par l'établissement de confins militaires burgondes destinés à barrer l'accès

[1] Tome IV, p. 209 et suiv. Livr. juillet et décembre 1928. Paris Libr. Honoré Champion, 5, Quai Malaquais.

des bords du lac Léman et des routes conduisant en Italie. Mais d'autres motifs peuvent être invoqués pour expliquer le mode de peuplement barbare. Si les Burgondes n'ont pas ou ne semblent pas avoir occupé toute l'étendue des pays soumis à leur domination, c'est peut-être, en tout premier lieu, parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Par suite, ils avaient la liberté du choix. Les âpres montagnes de la Savoie ne pouvaient retenir ; celles du Valais et de l'Helvétie n'ont point attiré ces émigrés des campagnes rhénanes. La densité de la population et le morcellement de la propriété dont témoigne la fréquence des noms romains autour du lac Léman, ne laissaient pas beaucoup de terre à partager entre les anciens habitants et les nouveaux-venus. Le haut plateau qui s'étale entre le Jura et les Alpes, de tout temps moins peuplé, auparavant ravagé par les incursions des Alamans, offrait sans doute aux Burgondes des conditions préférables pour leurs établissements dans ce qui forme aujourd'hui la Suisse romande. »

* * *

Blocs erratiques de Yens. Grâce à la bonne volonté des propriétaires (MM. Charles-André Davoët, Alexis Chauvy, Henri Chauvy-André, et Mme Caroline Mettral-Chauvy), les deux blocs erratiques qui se trouvent dans le vignoble de Yens, l'un *En Sus Vellaz* et l'autre *En route,* sont devenus, par donation, la propriété de la Société vaudoise des Sciences naturelles avec jouissance gratuite et perpétuelle du terrain sur lequel ils reposent.

BIBLIOGRAPHIE

Neuchâtel en 1856-1857.[1]

Les révolutions ont cet avantage — c'est probablement le seul — d'ouvrir les Archives jusqu'alors strictement fermées ; c'est ce qui vient d'arriver à Vienne et à Berlin. Un jeune historien bernois, M. Bonjour, a trouvé, dans cette dernière ville,

[1] Edgar Bonjour, *Heinrich Gelzers Vermittlungstätigkeit im Neuenger Konflit 1856-7.* Separat-Abdruck der Schw. Monatshefte für Politik u. Kultur, IX, 11.